

Kigali, le 14/09/1986

N° 3385 /15.07

→ DIVENC.
non classé

Objet: Mutation

Madame NYIRASHYAKA Stéphanie
C/O Encadrement S/Préfectoral
de la Jeunesse et des Coopératives
KINIHIRA/BYUMBA

Madame,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que vous êtes mutée du Centre de Formation des Jeunes de NDAGO à l'Encadrement Sous-Préfectoral de KINIHIRA en qualité d'encadreur adjoint chargé des Sports et Loisirs tel que défini dans la lettre n° 45/15.01/02 du 24 Août 1986 me transmise par l'Encadreur S/Préfectoral de KINIHIRA.

Vous êtes priée dès réception de la présente d'occuper votre nouvelle poste.

C.P.I.à:

- Monsieur le Préfet de
Préfecture
BYUMBA.

- Monsieur le Préfet de Préfecture
GIKONGORO.

- Monsieur le S/Préfet de S/Préfecture
KINIHIRA.

- Monsieur le S/Préfet de S/Préfecture
MUNINI/GIKONGORO

- Monsieur l'Encadreur Préfectoral de
la Jeunesse et des Coopératives
BYUMBA

- Monsieur l'Encadreur Préfectoral de la
Jeunesse et des Coopératives
GIKONGORO.

- Monsieur l'Encadreur S/Préfectoral de la
Jeunesse et des Coopératives
KINIHIRA.

- Monsieur l'Encadreur S/Préfectoral de la
Jeunesse et des Coopératives
MUNINI/GIKONGORO

- Monsieur le Directeur du CFJ de
NDAGO/GIKONGORO

Pour le Ministre de la Jeunesse et du
Mouvement Coopératif en Congé
MUGEMA Romuald
Secrétaire Général.



/M.V/

REPUBLIQUE RWANDAISE
Service de la Jeunesse et
des Coopératives
Sous-Préfecture de KINIHIRA

Kinihira, le 24/6/1986

N° 45/15.01/02

==0==

A traiter par	DCU
Date entrée	16/7/86
N° Classement	5632/104

Handwritten signature

*85F (DIVEAC) pour répondre positivement
à es propositions de l'encadrement
de KINIHIRA avec
Copie pour info écrite à l'encadrement
Stéphanie avec copie à l'encadrement
et l'encadrement*

✓ Monsieur le Ministre de la
Jeunesse et du Mouvement Coopératif
KIGALI

Monsieur le Ministre,

A l'honneur de l'entretien du 3 juin 1986
avec le Directeur Général de la jeunesse au sujet de la mutation de
Mme NYIRASHYAKA Stéphanie à l'Encadrement S/Préfectoral de la jeunesse
et des Coopératives de KINIHIRA,

Je vous joins en annexe de la présente les
attributions que j'envisage lui confier.

En attendant votre décision en faveur de
la concernée, veuillez croire Monsieur le Ministre, à mon profond
respect.

Encadreur Sous-Préfectoral,
RUTAGENGWA Isaïe

Handwritten signature of Rutagengwa Isaïe

Copie pour information à:

- Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse
C/O NIJEUCOOP
KIGALI
- Mme NYIRASHYAKA Stéphanie



Attributions de Mme NYIRASHYAKA Stéphanie,
attachée à l'Encadrement Sous-Préfectoral de KINIHIRA.

Sports et Loisirs

1. Organisation et suivi des Ballets Communaux
 2. Organisation, Formation et supervision des disciplines Sportives de tous genres.
 3. Conseiller et superviser les comités de Sports et de Loisirs dans les Communes concernées.
 4. Tenir le fichier des entraînements périodiques pour les Athlètes issus des Communes concernées.
 5. Encadrement des Groupes chocs d'animation et folkloriques.
 6. Superviser l'entretien, la régularité et l'aménagement des installations sportives (terrains des jeux)
 7. Gérer le matériel sportif mis à sa disposition.
 8. Traiter les données sportives; les résultats de rencontres et concours sportifs et en dégager le rapport
-

/M.V/

REPUBLIQUE RWANDAISE
Service de la Jeunesse et
des Coopératives
Sous-Préfecture de KINIHIRA

Kinihira, le 24/6/1986

N° 45/15.01/02

--0--

A traiter par: DEF (DIVERNC)
Date entrée: 16/7/86
N° Classement: 5632/15

21/7/86

Monsieur le Ministre de la
Jeunesse et du Mouvement Coopératif
KIGALI

Monsieur le Ministre,

A l'honneur de l'entretien du 3 juin 1986
avec le Directeur Général de la jeunesse au sujet de la mutation de
Mme NYIRASHYAKA Stéphanie à l'Encadrement S/Préfectoral de la jeunesse
et des Coopératives de KINIHIRA,

Je vous joins en annexe de la présente les
attributions que j'envisage lui confier.

En attendant votre décision en faveur de
la concernée, veuillez croire Monsieur le Ministre, à mon profond
respect.

Encadreur Sous-Préfectoral,
RUTAGENGWA Isaie

Copie pour information à:

- Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse
C/O MIJEUCOOP
KIGALI
- Mme NYIRASHYAKA Stéphanie




Attributions de Mme NYIRASHYAKA Stéphanie,
attachée à l'Encadrement Sous-Préfectoral de KINIHIRA.

Sports et Loisirs

1. Organisation et suivi des Ballets Communaux
 2. Organisation, Formation et supervision des disciplines Sportives de tous genres. ?
 3. Conseiller et superviser les comités de Sports et de Loisirs dans les Communes concernées.
 4. Tenir le fichier des entraînements périodiques pour les Athlètes issus des Communes concernées.
 5. Encadrement des Groupes chocs d'Animation et folkloriques.
 6. Superviser l'entretien, la régularité et l'aménagement des installations sportives (terrains des jeux)
 7. Gérer le matériel sportif mis à sa disposition.
 8. Traiter les données sportives; les résultats de rencontres et concours sportifs et en dégager le rapport
-

FICHE DE TRANSMISSION

A :

Sérial  Retour

Pour suite à donner _____

Pour approbation _____

Pour signature _____

Pourrions-nous en parler ? _____

Venir me voir _____

Comme convenu _____

Suite à votre demande xxx

Noter et retourner _____

Pour information _____

A classer _____

Commentaires

Qualifications de Mme NYIRASHYAKA Stéphanie.

elle a fait de nombreuses certifications à Nyundo mais elle a échoué en dernière année.

Ensuite elle a suivi un cycle de 9 mois d'une formation organisée par le réseveccop à l'intention de directeurs de centres de Formation et de Cadres s/ préfectoraux.

Date : 25/07/76

De : D.F.F.

Handwritten notes:
Word
non
meurtres
26/8/76

Handwritten notes:
25/07/76
D.F.F.

Note au Ségéral.

=====

Dossier de Madame NYIRASHYAKA Stephanie.

*puisqu'elle a
déserté son poste
mettre fin
à ses services*
21/8/78

Madame NYIRASHYAKA Stephanie et Monsieur RUTAGENGWA Issie, actuellement Encadreur S/Préfectoral de KINIHIRA ont suivi tous les deux les cours des Encadreurs S/Préfectoraux et des Directeurs des C.F.J. organisé par le MIJEUCCOOP à KAVUMU en 1982.

Après le stage de 9 mois son mari, Monsieur RUTAGENGWA, a été affecté au C.F.J. de NDAGO et la dame (encore jeune fille) a été nommée Encadreur de la Jeunesse à NYANZA.

Après leur mariage, la dame a été affectée à GIKONGORO en qualité d'Encadreur S/Préfectoral jusqu'à la mutation de son mari à KINIHIRA. Comme la dame devait suivre son mari elle l'a fait sans aviser qui que ce soit à GIKONGORO.

Il est question maintenant de régulariser son dossier en procédant soit à sa mutation de GIKONGORO à KINIHIRA et de lui trouver les attributions, soit en lui déclarant que nous n'avons pas du travail pour elle dans cette S/Préfecture.

La proposition faite dans ce projet de lettre ne rencontre pas mon entendement étant donné qu'il est impossible pour une femme de s'occuper à part entière des activités dans une sous région.

Je vous propose donc de procéder de la façon suivante:

Confier la responsabilité de l'Encadrement S/Préfectoral à Madame NYIRASHYAKA et de nommer son mari Encadreur Adjoint chargé des activités sportives.

C'est plus logique à mon avis.

KURAZIKUBONE Joseph.

Directeur de l'Encadrement
et Formation



21/8/78

An D.G. Fournes

Qui approuver. —

18/8/86 BRENE &

NB : L'intéressé est partie à l'inan
de ses chefs hiérarchiques de Gibsons;
C'est en quelque sorte une dévotion.
En informant les autorités de Gibsons
nous voulons régulariser la situation
administrative car elle a suivi son
marc sans autorisation préalable de
ses chefs hiérarchiques, le NITCOOP
notamment. &